

bulletin d'adhésion

adhésion à titre individuel

M. Mme Mlle Prénom

Date de naissance Tél. domicile

Adresse du domicile

Exercez-vous **vosre activité libérale** au sein d'une société ou d'un groupement ? oui non

Si oui, quelle est sa raison sociale et sa forme juridique :

adhésion d'une société ou d'un groupement d'exercice (1)

Raison sociale

Forme juridique (SCP, SDF, EURL, SC, CEC, SEP ...).....

Nom du représentant (le cas échéant) nombre d'associés

Il convient d'adresser également à l'ARAPL avec ce bulletin d'adhésion, une copie de vos statuts ou de l'acte constitutif de votre groupement.

nom – prénom	l'associé est-il également personnellement adhérent à l'ARAPL ? (2)	entré dans la société le

(1) attention : en cas de mise en commun des moyens seulement, la société ou le groupement ne peut adhérer à l'ARAPL en tant que tel. Seuls les associés peuvent adhérer personnellement s'ils le désirent.
 (2) l'adhésion individuelle des associés par ailleurs se justifie s'ils perçoivent hors de la société, des revenus professionnels BNC pour lesquels ils souhaitent bénéficier de l'abattement

● **Profession**..... **spécialité** (le cas échéant)

code APE numéro de siret **redevable de TVA** **exonéré de TVA**

médecin : quelle est votre situation par rapport à la convention : secteur I secteur II non conventionné

● **Adresse professionnelle**

Si vous souhaitez recevoir notre correspondance au domicile, cochez cette case

tél professionnel..... télécopie..... mobile..... email.....

● **Date de début d'exercice de l'activité libérale désignée ci-dessus**

● Les avantages fiscaux sont sollicités à partir des revenus professionnels de quelle année ?

● Avez-vous déjà fait partie d'une association agréée ? oui non

Si oui, laquelle Date de radiation de cette association ?

Pour quel motif : cessation d'activité : à quelle date ?
 autre motif à préciser :

Je déclare adhérer à l'ARAPL Lorraine et m'engage :

- à souscrire à l'engagement pris par l'ordre ou l'organisme professionnel dont je relève, d'améliorer la connaissance des revenus de ses ressortissants,
- à respecter les obligations prévues pour les adhérents bénéficiaires, édictées par le décret n° 77-1520 du 31 décembre 1977,
- à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association,
- à me conformer à l'arrêté du 12 mars 1979, en affichant dans les locaux destinés à recevoir ma clientèle et de manière à être lu sans difficulté « membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom », et en reproduisant sur toute correspondance ou document professionnel remis ou adressé aux clients : « membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèques est accepté ».
- à régler dans le mois qui suit mon inscription et ensuite chaque année dans le mois qui suit l'appel, le montant de la cotisation annuel fixé par le bureau du conseil d'administration de l'association,
- à tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du code général des impôts, conformément à la nomenclature comptable des professions libérales (arrêté du 30 janvier 1978), ou à un plan comptable professionnel,
- à mentionner sur le livre des recettes l'identité complète des clients, le montant, la date et la forme du versement des honoraires et la nature de la prestation (sous réserve des assouplissements prévus à l'égard des adhérents soumis au secret professionnel).
- à produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère et complète et à transmettre chaque année à l'association préalablement à l'envoi au service des impôts, ma déclaration de revenus professionnels,
- à autoriser l'association à communiquer à l'agent de l'administration fiscale qui lui apporte son assistance technique, les renseignements ou documents désignés ci-dessus,
- à accepter les contrôles diligentés par l'association : contrôle formel des documents ou contrôles de cohérence et de vraisemblance, et à répondre aux demandes d'informations résultant de ces contrôles.

Pour l'élaboration de ma déclaration (cocher la case adéquate) :

- Je sollicite les services d'un **Membre de l'Ordre des Experts Comptables** :
M. (nom - qualité - adresse)
Ma déclaration n° 2035 sera chaque année accompagnée d'une déclaration de ce professionnel garantissant que mes documents comptables sont conformes, soit à un plan comptable professionnel, soit à la nomenclature comptable des professions libérales.
- Je sollicite les services d'un **Avocat Conseil en Droit Fiscal** :
M. (nom - qualité - adresse)
- Je ne fais pas appel à un professionnel de la comptabilité ou de la fiscalité.

Je m'engage à transmettre à l'association la totalité de mes documents comptables ou des extraits choisis par elle, ainsi que tout renseignement complémentaire qu'elle me demandera.

En cas de manquement grave ou répété à mes obligations, l'association pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure de présenter ma défense sur les faits qui me sont reprochés.

cachet du membre
de l'Ordre des Experts Comptables
ou de l'Avocat Conseil en Droit Fiscal
(le cas échéant)

fait à
le
signature précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »